

# Un pas pour limiter les minerais du sang

## UNION EUROPÉENNE Un accord politique destiné à encadrer le commerce international

- ▶ Après un an de travaux, l'UE accouche d'un texte sur les minerais de conflit.
- ▶ Certaines entreprises européennes les utilisant devront vérifier leur provenance.
- ▶ Certaines seulement.

L'Union européenne s'engage à empêcher que le commerce international des minerais ne finance les seigneurs de guerre, les criminels et ceux qui violent les droits humains. Lilianne Ploumen, la ministre néerlandaise du Commerce extérieur, dont le pays assure actuellement la présidence de l'UE, était fière et souriante ce jeudi matin lorsqu'elle a présenté l'accord conclu la nuit précédente entre le Conseil, la Commission et le Parlement européen. « Cet accord politique sur les minerais de conflit va aider le commerce à œuvrer pour la paix et la prospérité, dans les communautés et les régions partout sur Terre affectées par les conflits armés », a renchéri la Commissaire au Commerce Cecilia Malmström.

Après plus d'un an de négociations, les institutions de l'UE sont donc tombées politiquement d'accord sur un texte visant à encadrer le commerce des « minerais de sang », tungstène, étain, tantale et or. Indispensables à la fabrication de tous nos bijoux technologiques, ils sont tellement précieux que leur exploitation sauvage finance trafics et conflits au détriment des populations locales considérées par les exploitants au mieux comme des esclaves et au pire comme des gènes à éliminer.

La future réglementation européenne va-t-elle réellement permettre de changer cet état des choses ? Elle obligera les entreprises européennes importantes à vérifier qu'ils ne sont pas liés à des conflits et des trafics illégaux : fonderies et raffineries seront donc concernées, tout comme les entreprises importantes des métaux contenant



Pour dénoncer le travail forcé des enfants qui extraient des minerais de conflit, Amnesty International a installé de saisissants trompe-l'œil devant des magasins Apple en Europe. © D.R.

ces fameux minerais.

« Il faut savoir que, au début des discussions, la Commission européenne et le Conseil étaient totalement opposés au fait d'imposer des règles contraignantes aux entreprises », précise l'eurodéputée socialiste belge Marie Arena, qui a âprement négocié ce

dossier pour le groupe S&D (Socialistes et Démocrates). Ils estimaient qu'il fallait laisser les entreprises agir en la matière de façon volontaire. Nous avons dû beaucoup batailler pour arriver à cette obligation pour elles de mener une analyse de risque sur la provenance des minerais.

Nous sommes fiers de cet accord, car c'est un premier pas important vers une responsabilisation des entreprises européennes et de toute la chaîne de production. Mais nous aurions voulu aller plus loin et imposer une réglementation contraignante à l'ensemble des acteurs, et notam-

ment aux entreprises importantes sur le marché européen des produits finis. Mais nous étions très seuls... ».

Or les firmes importantes en Europe ces produits finis ne sont pas soumises à cette obligation, et c'est là la grande faiblesse de cet accord. Ces firmes sont invitées sur base volontaire à vérifier que leurs produits finis ne contiennent pas ces fameux minerais. Et les parrains de ce nouvel accord européen espèrent que cette législation aura sur elles un effet de levier positif, une sorte de contagion vertueuse.

**Les standards de l'OCDE auraient dû être rendus obligatoires pour toute la chaîne d'utilisation**

Du côté des ONG, on est assez peu optimiste sur ce point. « En 2011, l'OCDE (Organisation de coopération et développement économiques, regroupant les pays développés) a proposé à ce propos des normes volontaires, et seuls 4 % des entreprises les ont adoptées », souligne Santiago Fisher, de l'ONG belge Justice et Paix. Les standards établis par l'OCDE sont très bons, ils ont servi de base au texte européen, mais ils auraient dû être rendus obligatoires pour toute la chaîne d'utilisation de ces minerais, or on en est loin ».

L'accord européen prévoit une clause de révision : « Si deux ans après l'entrée en vigueur du texte, il est constaté que les entreprises de produits finis n'ont pas adhéré volontairement au processus, la Commission européenne pourrait alors proposer une législation contraignante pour elles aussi », souligne Marie Arena.

« Certes, conclut Santiago Fisher. Mais tout cela reste hypothétique, et il est toujours dangereux de ne faire le travail qu'à moitié. Les Etats-Unis ont adopté il y a deux ans une législation contraignante, le Dodd-Frank Act qui pousse les grosses entreprises comme Apple et Philips à choisir des fournisseurs de minerais fiables, mais ici, beaucoup reste à faire ».

VERONIQUE KIESEL

### COMMENTAIRE

VERONIQUE KIESEL



**IL NE SUFFIT PAS DE PLEURER AVEC MUKWEGE**

Il y a un peu plus d'un an, le docteur Denis Mukwege, « l'homme qui répare les femmes » violées dans l'est du Congo, avait plaidé au sein du Parlement européen pour que l'Union européenne adopte une loi contraignante à propos du commerce des minerais de conflit. Les parlementaires avaient pleuré en écoutant Mukwege raconter les souffrances immenses subies par les femmes et les petites filles de cette région. Dans la foulée, les députés européens avaient adopté à une courte majorité un texte plus exigeant que celui élaboré en commission. Ce mercredi soir, le Parlement, la Commission et le Conseil européens sont donc arrivés à un accord sur ce sujet. Il s'agit indéniablement d'un pas dans la bonne direction. Mais on est encore loin d'une réglementation qui ferait le maximum pour protéger les populations locales des violences liées au trafic de ces minerais si précieux. Et les consommateurs que nous sommes n'ont toujours pas de réelles garanties sur la « propreté » des smartphones et tablettes qui nous sont proposés dans les boutiques. Les ONG estiment que 10 à 15 % seulement des minerais consommés dans l'UE seront concernés par la future législation européenne puisqu'elle ne portera que sur l'importation de minerais bruts et de métaux les contenant, mais pas sur les produits finis comme des téléphones. Les Etats européens ont voulu protéger les parts de marchés de leurs entreprises face aux concurrents d'Asie. Et tant pis pour les patientes de Mukwege.

# Un mur souterrain pour se protéger du Hamas

## ISRAËL A peine en fonction, le nouveau ministre de la Défense Avigdor Lieberman y va (très) fort

TEL-AVIV

DE NOTRE CORRESPONDANT

En fonction depuis moins d'un mois, le nouveau ministre israélien de la Défense Avigdor Lieberman (extrême droite) impose d'ores et déjà sa marque sur l'appareil militaire-sécuritaire de son pays. En témoigne l'annonce selon laquelle l'Etat hébreu planifie la construction d'une nouvelle « barrière de sécurité » autour de la bande de Gaza. Sauf que contrairement à celle qui serpente le long de la Cisjordanie et de certains quartiers arabes de Jérusalem, cette muraille bétonnée s'enfoncera également de plusieurs dizaines de mètres dans le sol. Cela, afin de neutraliser les tunnels d'attaque du Hamas, ces ouvrages de plusieurs kilomètres de long creusés à partir de l'enclave palestinienne pour déboucher à proximité des communautés frontalières israéliennes.

Coût estimé de l'ouvrage ? Environ 530 millions d'euros. Cette nouvelle muraille constituera en tout cas la troisième barrière séparant la bande de Gaza d'Israël puisqu'une première clôture a été érigée après la conclusion des ac-

cords de paix d'Oslo (1993) et une seconde après le démantèlement des colonies de Gaza (été 2005). Un dispositif complété par un no man's land tracé de manière unilatérale par l'armée israélienne et interdisant aux Gazaouis de s'approcher à moins de cent mètres de la première clôture sous peine d'être abattu sans sommation.

Différents des souterrains de contrebande creusés entre Gaza et l'Egypte pour contourner le blocus israélien, les tunnels d'attaques constituent des armes stratégiques pour le Hamas. C'est, par exemple, grâce à l'un de ces ouvrages de 960 mètres de long qu'une position militaire avait été attaquée le 25 juin 2006 (deux morts) et que le soldat Gilad Shalit avait été enlevé.

Durant l'opération « Bordure protectrice » (la guerre de l'été 2014), l'armée israélienne a détruit trente-trois de ces tunnels mais deux au moins ont été utilisés avec succès par les commandos de l'organisation islamiste. Ceux-ci ont ainsi réussi à s'emparer d'une tour de guet de Tsahal (l'armée) et à en tuer les cinq occupants.



Le nouveau ministre israélien de la Défense Avigdor Lieberman (extrême droite) impose d'ores et déjà sa marque sur l'appareil militaire-sécuritaire de son pays. © REUTERS.

Plus récemment, deux autres de ces souterrains serpentant à vingt-huit mètres sous la surface du sol ont été découverts après que des membres du Hamas liés à l'unité « Hourba » (chargée du creusement et de la gestion des tunnels d'attaque) eurent fait défection.

Malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis septembre 2014, l'organisation islamiste n'a ja-

mais cessé de creuser de nouveaux ouvrages. Quant au ministre israélien de la Défense, il dépense des fortunes pour trouver un moyen de les repérer.

Dans ce cadre, une nouvelle sorte de sonar a été développée mais sans donner les résultats espérés. Des sociétés spécialisées dans la découverte de nappes pétrolières et de poche gazières ont également été recrutées et les ré-

sultats de leurs recherches n'ont pas été plus probants.

C'est pour cela que le ministère de la Défense israélien a remis à l'ordre du jour un vieux plan prévoyant le creusement d'une barrière de sécurité souterraine.

**Un coût de 2 milliards d'euros**

Le projet initial a été mis au frigo parce qu'il prévoyait que la muraille de soixante kilomètres de long serait truffée de matériel électronique de détection. Prix ? Environ 2 milliards d'euros, une dépense que le budget de l'Etat hébreu ne pouvait se permettre.

En revanche, amputée de ces dispositifs sophistiqués, la nouvelle version de l'ouvrage coûtera quatre fois moins cher et peut être réalisée en quelques mois.

Parallèlement aux révélations sur ce projet, des généraux israéliens cités anonymement par tous les médias israéliens multiplient depuis jeudi les menaces contre le Hamas. Ils affirment qu'une nouvelle confrontation avec lui est « inévitable » à terme et que celle-ci « sera la dernière puisqu'elle entraînera la fin de l'organisation terroriste ».

SERGE DUMONT

### ÉLECTIONS

**Moshé Yaalon candidat Premier**

L'ancien ministre israélien de la Défense Moshé Yaalon a annoncé jeudi qu'il serait candidat au poste de Premier ministre, s'en prenant au chef du gouvernement Benjamin Netanyahu, qu'il a accusé de s'accrocher au pouvoir « à tout prix ». « J'ai l'intention de briguer le poste de Premier ministre lors des prochaines élections », a déclaré M. Yaalon dans un discours à Herzliya. Les prochaines législatives sont prévues en 2019, mais les mandatures s'achèvent souvent avant le terme, provoquant des élections anticipées. Les ambitions déclarées de M. Yaalon pourraient représenter un sérieux défi pour M. Netanyahu, Premier ministre depuis 2009 sans véritable rival sur la scène politique, selon les commentateurs. (afp)